

ORIGNY EN THIERACHE



BULLETIN 38
JANVIER 2017



Auriniennes, Auriens

Au cours de l'année écoulée, vos élus se sont préoccupés de restreindre les dépenses de fonctionnement, et de tenir le budget à l'équilibre, pour réaliser les investissements sans avoir recours, ni à l'augmentation de la fiscalité, ni à l'emprunt.

En 2016 les dépenses engagées pour les travaux d'investissement ont été soutenues à hauteur de 67,93%, sur une dépense globale de 351 160€

Dans le détail, voici les travaux entrepris en 2016 :

L'entretien de la voirie communale est un sujet récurrent et chaque année il est essentiel de consacrer une part du budget au maintien en bon état et la réparation des voies communales.

- La rue de la Fontaine a fait l'objet d'une 1^{ère} tranche de réfection, faisant suite à des travaux engagés par le syndicat des Eaux.

- Mise en place d'un drainage rue de Plomion

- Réparations effectuées rue du Viaduc, rue des Mazurettes et du Bois du Roi.

- Interventions imprévues place des Routières, en raison de l'effondrement d'un aqueduc souterrain, ainsi que sur un drainage défectueux rue de la Fontaine.

- Aménagement sécuritaire de voirie, avec stationnements, sentes piétonnes et espaces végétalisés, place de l'église.

- Réparation du Pont de la Cour

- Réfection de la toiture de la Mairie. La dépense engagée est de 86 815€ subventionnée à 80% par l'état et le département, 28 939€ restant en charge de la commune.

- Remplacement d'applique dans le centre bourg et la rue du musée par des lampes économiques et extension de l'éclairage public impasse de la Tannerie pour un coût de 14 200€ dont 40% à charge de l'USEDA.

- La commune a engagé une étude sous l'assistance de l'ADICA, afin de sécuriser la traversée du Chaudron par la RD 963. Cette action se ferait par tranche, cependant elle reste soumise à l'accompagnement du département au titre du FDS, pour l'aménagement sécuritaire et pour la réhabilitation de la chaussée, qui relève quant à elle, d'une maîtrise d'ouvrage départementale.

- le Syndicat des eaux d'Origny, prend en charge à 100%, l'installation d'une borne incendie ruelle Lacroix.

L'année 2017 sera dans la continuité de 2016 et nous engagerons les travaux et projets suivants : réparation du pont de la rue Chantraine,

- Seconde tranche de travaux de voirie rue de la Fontaine, d'aménagement rue des Fleurs sauvages et de réparations rue des Masurettes et du bois du Roi.

- projet de création d'une maison pluridisciplinaire de santé, inscrit dans le cadre du projet de contrat de ruralité

- création d'une aire de jeux, dans le petit parc situé en contrebas du Musée.

- création d'un local vestiaire et sanitaire, au sein de l'atelier communal, attendu depuis longtemps par nos agents techniques.

Le Syndicat des eaux d'Origny a procédé en début de cette année, au remplacement de branchements plomb qui subsistaient dans la rue de Vervins principalement, rue de la Maladrerie et aux Routières.

Pour ce qui concerne l'éclairage public, une troisième tranche consistera en la pose de 7 lanternes rue Pigneau de Behaine et du Musée, ainsi que la mise en éclairage rue de Vervins d'une section se situant entre la boucherie et l'épicerie Proxi.

Cette année encore, nous mettrons tous nos efforts à l'entretien et l'embellissement de la commune. L'acquisition d'un broyeur de branchages évitera les multiples voyages en déchetterie et permettra le « paillage » des plates bandes.

L'entretien des talus et bas côté de routes sera comme les années précédentes réalisés 3 fois par an, par une entreprise de fauchage.

Les espérances du Corps des Sapeurs pompiers volontaires d'Origny, et de son chef de centre, le lieutenant Francis Choquet, sont désormais comblées puisque la construction de leur nouvelle caserne pourrait débuter courant 2017. Elle permettra au CPI d'Origny d'effectuer bientôt son travail et ses missions dans des locaux modernes et adaptés, espérés depuis quelques années.

Origny se veut d'être une commune accueillante et se réjouit de constater que des familles y élisent domicile. La commune est en capacité d'offrir à ses habitants une qualité de vie attrayante grâce à ses commerces et multiples services. Et je gratifie tous ceux et celles qui sont les acteurs du dynamisme de notre commune.

Merci à mes Adjointes et Conseillers municipaux qui s'investissent et m'aident à assumer la tâche que vous m'avez confiée, il y aura bientôt 3 ans. Nous ne relâcherons pas nos efforts et c'est avec toujours une passion partagée que nous continuerons à travailler et à assurer pour vous la gestion intelligente et lucide, d'Origny en Thiérache.

Que 2017 soit donc favorable à toutes les réussites, pour nous permettre de relever ensemble tous les défis. Que 2017 soit paisible et pacifique pour nous et le monde qui nous entoure.

Etat civil

NAISSANCES

01 octobre 2016	Titouan de Ludovic BAUCHET et de Juliette DESSE
25 octobre 2016	Sébastien de Dominique FERDERIN et de Pauline CUNIN
18 novembre 2016	Jade de Christopher PILON et de Julie CLOCHE
21 novembre 2016	Jaimy de Jonathan HUMBERT et de Mélanie ANSELME
02 décembre 2016	Roxane de Maxime MOUFLARD et de Elise RAVENNAUX

DECES

17 octobre 2016	Fernande RAMELET, 86 ans,
1 ^{er} novembre 2016	Lucien MALACORD, 90 ans, maison de retraite
02 décembre 2016	Marcel PIEROTIN, 67 ans
06 décembre 2016	Marie-Louise TOURNEUR veuve DUTERQUE, 86 ans
07 décembre 2016	Denise TELLIER, 84 ans, maison de retraite
10 décembre 2019	Liliane GUTMANN épouse BRIERE, 78 ans, maison de retraite
10 décembre 2016	Germaine BERNARD, 89 ans
14 décembre 2016	Robert BOUVART, 77 ans
23 décembre 2016	Jeannine DUTERRAGE, 84 ans, maison de retraite
26 décembre 2016	Marie-Thérèse MARTIN, 92 ans, maison de retraite
04 janvier 2017	Raymond HOBART, 69 ans
20 janvier 2017	Michel TROCHAIN, 70 ans

André LECOQ, ancien Aurinien, est décédé à Boulogne sur Mer le 25 décembre 2016 à 95 ans

AGENDA

Le comité des fêtes organise un sortie à la foire de Paris le 30 avril; renseignements et inscriptions auprès de Céline Loize. Tel: 06 25 31 26 79.

Brocantes à venir: le 9 avril, rue de la Gare, organisée par l'ASCA et le 21 avril organisée par les « Amis de la Plaine et du Bois des Routières » en centre bourg.

Spectacle de la Comédie de Picardie, le 8 mars en la salle polyvalente.

Visite pastorale de l'Evêque du diocèse à Origny le jeudi 9 mars.

Compte rendu du conseil municipal du 6 octobre 2016

Délibération Budgétaire modificative exercice 2016

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits suivants sur l'exercice 2016 :

Section d'Investissement : Opération 98 Travaux FDS

Dépenses: Article 2315 op98, travaux de voirie, rue de la fontaine, Bois du roi, Masurettes, Place des
routières : 33 000 €

Recettes: Article 1323 op98, Subventions FDS: 33 000 €

Modifications des statuts de la communauté de communes des 3 Rivières

- Contribution au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Suite à la loi « NOTRe » (nouvelle organisation des territoires de la République) et conformément au code général des collectivités locales, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le transfert, dans les conditions du droit commun, du financement du SDIS à son établissement public de coopération intercommunal.

Après délibération, le conseil accepte ce transfert à la communauté de commune des 3 rivières (CC3R) et adopte les nouveaux statuts de la dite communauté.

- Compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques

Considérant que le transfert d'une compétence à la Communauté de communes suppose, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-17 du Code général des collectivités territoriales, une délibération du Conseil communautaire, la consultation de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres et un arrêté préfectoral constatant le transfert de ladite compétence;

Considérant que, pour que le transfert de compétences soit acté par le Préfet, la délibération du Conseil communautaire proposant la modification doit être approuvée par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant les deux tiers de la population, cette majorité devant en outre comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale concernée;

Considérant que l'adhésion à l'USEDA constituerait un mode d'exercice rationalisé et pertinent de la compétence, la Communauté de Communes doit être autorisée par ses communes membres, selon les règles de majorité qualifiée précitées, à adhérer à ce syndicat;

Le conseil municipal accepte le transfert à la Communauté de communes des Trois-Rivières de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques, telle qu'elle est prévue à l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales , accepte le principe d'une adhésion de la Communauté de communes des Trois-Rivières à l'USEDA et approuve la modification des statuts de la Communauté de communes

Modification des statuts de la Communauté de communes des « Trois-Rivières »

Madame le Maire expose à l'assemblée que la Communauté de communes a engagé une démarche de modification de ses statuts afin de les adapter aux nouvelles dispositions de la loi NOTRe.

Elle rappelle à cet effet que la loi renforce les compétences obligatoires des Communautés de communes et que certaines compétences optionnelles deviendront obligatoires à court ou moyen terme.

La notion d'intérêt communautaire est maintenue comme principe général d'exercice des compétences optionnelles des communautés de communes. Il précise que l'intérêt communautaire est désormais adopté après accord des 2/3 des suffrages exprimés au sein du Conseil communautaire.

Le conseil municipal,

adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes tels qu'annexés à la présente délibération et autorise le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.

ADICA Réfection de l'ouvrage d'art VC13 (pont sur le Ton de la rue Chantraine)

Concernant le marché cité en objet, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de prestations avec l'ADICA,
- de nommer le Maire représentant du pouvoir adjudicateur,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces du marché pour un montant prévisionnel inférieur à 90 000 € HT comme le prévoit l'article L 2122.21.1 du code général des collectivités territoriales
- d'engager une passation du marché selon la procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25/03/2016
- que le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères indiqués dans le règlement de consultation.
- que l'appel public à la concurrence sera formalisé par une annonce publiée en Mairie et un envoi de dossier de consultation

Mise en sécurité et réparation des 2 Ponts « route » sur ligne SNCF Hirson - Laon

Après diverses explications données par Madame le Maire au sujet du projet de sécurisation et de réparation des parties supérieures des 3 ouvrages franchissant la ligne SNCF Hirson - Laon, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

sollicite une subvention au titre de la DETR sur la base de travaux estimés à 63 175 € HT soit 75 810 € TTC et s'engage à réaliser les travaux dans un délai de 2 ans à compter de la notification de la subvention.

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion du ruisseau de Landouzy-la-cour: Enquête publique

Par arrêté du 6 septembre 2016, Monsieur le Préfet de l'Aisne a prescrit une enquête publique avant Déclaration d'Intérêt général concernant les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy-la-cour, du 4 octobre au 4 novembre 2016 inclus.

Conformément à l'article 12 de cet arrêté préfectoral, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur ce dossier. Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à ces travaux.

Remboursements d'assurances

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux remboursements d'assurances :

- Assurances Mutuelles de Picardie, dossier dégradation lors de la fête communale 2014: 538.92 €
- AVIVA, Lanterne accidentée face à la Mairie : 971.01 €

Délibération Budgétaire modificative exercice 2016

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits suivants sur l'exercice 2016 :

Section de Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Article 60612	Chapitre 11:	+ 10 000 €
	Article 60623	Chapitre 11	+ 10 000 €
	Article 65548	Chapitre 65	- 10 000 €
	Article 6413	Chapitre 012	- 10 000 €

Travaux 2017 : ouvrage d'art de la rue Chantraine, voirie rue de la fontaine et chemin des fleurs sauvages.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à engager les travaux suivants sur l'exercice 2017 avant le vote du Budget Primitif 2017 :

rue de la fontaine pour	83 130 € (subvention FDS de 49 %)
chemin des fleurs sauvages	18 120 € (subvention FDS de 49 %)
ouvrage d'art rue Chantraine	47 400 €
Masurettes et Chemin du bois du roi	19 680 €

Election de délégués au nouveau syndicat regroupé du Bassin Versant Amont de la Serre et du Vilpion

Le Conseil Municipal décide de désigner comme suit les délégués qui représenteront la Commune dans le syndicat :

Titulaire M. Lionel DUBREUIL Suppléants M. Gaston MARONNIER et M. Jean-Pierre DEPIL

Création d'un poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} janvier 2017

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} janvier 2017.

Petits et gros rappels

Conformément au code de la route, en l'absence de signalisation, la priorité à droite s'impose. Il convient de respecter cette obligation dans la commune, en particulier au carrefour de l'église, rue Plancolaine et rue du stade. Rappelons en outre que ces intersections sont en zone limitée à 30 km/h.



Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite: ils sont dangereux pour les personnes et pour les automobilistes et source de désagréments... sur les trottoirs !

Important: nous rappelons que lors des scrutins des présidentielles (23 avril et 7 mai) et des législatives (11 et 18 juin) prochains, les électeurs devront, conformément à la loi, présenter une pièce d'identité (carte, passeport, permis de conduire..) munie d'une photo.

Nous rappelons enfin que depuis le 15 janvier 2017, une autorisation de sortie du territoire par un titulaire de l'autorité parentale (père, mère, tuteur...) est obligatoire pour tout enfant mineur se rendant à l'étranger sans représentant légal.

MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE

Vœux à la population

Il fallait être volontaire, ce dimanche 8 janvier, pour sortir: un verglas général recouvrait la Thièrache. Déjà la veille au soir et tôt ce matin, des employés communaux avaient salé places et trottoirs pour sécuriser les principaux accès. Il y eut donc beaucoup de courageux pour honorer de leur présence Madame le Maire et son conseil à l'occasion de cette cérémonie. C'est l'harmonie municipale qui débuta avec une belle Marseillaise puis Mme Pinckers fit son discours. Elle souhaita le meilleur à ses administrés, joies, santé et réussite.



Puis elle présenta un bilan de l'année écoulée en rappelant les diverses actions entreprises: revue de l'ensemble des travaux entrepris en particulier le carrefour de l'église, le pont de la cour et la toiture de la mairie. Elle souligna également le soutien aux associations en les remerciant de leur investissement pour animer la commune. Mme Pinckers remercia aussi le personnel communal pour son investissement au service des Auriniens. Enfin, elle souligna le soucis permanent d'une saine gestion.

Puis il fut question des projets pour les années à venir: travaux de voirie encore, réfection du pont de la rue Chantraine, poursuite de la politique d'économie d'énergie en remplaçant une troisième tranche de lampadaires. Une aire de jeux devrait être implantée dans le jardin sous l'église, un endroit calme et bien abrité. La construction de la nouvelle caserne de pompiers devrait débuter au printemps..

Mme Pinckers évoqua le projet d'une maison de santé dans l'espoir de maintenir au village une offre médicale essentielle pour les habitants. Dans cette même dynamique, elle remercia l'ensemble des artisans et commerçants qui entretiennent une offre de services importante et participent à la vie du bourg.

C'est autour du verre de l'amitié que s'acheva ce sympathique rendez vous avec la population.



Vœux au personnel communal et aux enseignants

Le 15 décembre, Mme le Maire et quelques conseillers recevaient les enseignants pour les traditionnels vœux de fin d'année. Mme Pinckers remercia les enseignants pour leur travail auprès des enfants et le sérieux avec lequel ils s'investissent dans leur belle profession. On salua une fois de plus, « la nouvelle » de l'équipe, Sophie Férez qui dit toute sa satisfaction de ses nouvelles fonctions



Le lendemain, c'était au tour du personnel communal d'être honoré. Madame le Maire félicita les personnels présents pour leur travail en soulignant la qualité de leur service auprès de la population pour les unes, l'efficacité dans l'entretien, le fleurissement et les divers travaux pour les autres. Par leurs compétences multiples, quelques membres du personnel contribuent largement à des économies dans la rénovation de bâtiments, les travaux d'entretien courants etc.. A tous, la municipalité offrit un panier bien garni sans oublier de trinquer à la prochaine année.

Noël des aînés



Comme chaque année, les aînés étaient invités par le CCAS à un concert de l'harmonie après lequel les présents pouvaient emporter un riche panier offert à chaque Aurinien d'au moins 65 ans pour enjoliver la table de fête. Il nous faut remercier une fois encore nos musiciens qui, dirigés d'une baguette de maître par leur chef de musique, Madame Leclerc nous emmenèrent gaiement au Canada. A noter la participation joyeuse des enfants de l'école de musique pour chanter, avec la fanfare, quelques airs bien connus sur le thème.

Arbre de Noël des enfants



Pas de doute, le père Noël fait toujours rêver grands et petits et ils étaient nombreux ce dimanche 11 décembre à l'attendre.



Pour les faire patienter, le comité des fêtes avait invité

un magicien qui offrit un spectacle tout à fait impressionnant et drôle. Bien sûr il y eu des foulards qui disparaissaient et changeaient de couleurs, des cartes dont lui seul prévoyait la couleur, des colombes et autres lapins.. Il lui fallut néanmoins l'aide précieuse de collaborateurs experts qui, même entrés dans le jeu, n'en percèrent pas davantage le secret. C'est bien connu, à Noël, on offre une orange.. Comment une carte passa t-elle d'une orange à l'autre, secret juteux et bien enveloppé. « Slim » nous a bien bluffé ! Un grand et beau spectacle qui fascina autant les enfants que leurs parents qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Et il arriva enfin.. le père Noël et dans les cris et la bousculade ils se précipitèrent tous pour la photo et le paquet de friandises offert généreusement par le comité des fêtes à chacun des enfants auriniens.

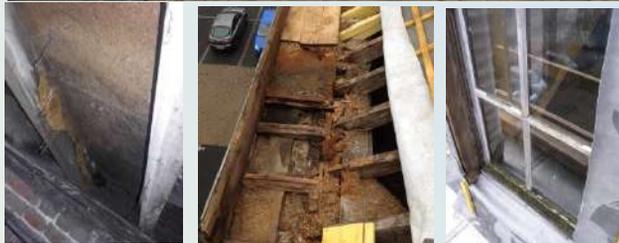
Noël en paroisse



Pour les chrétiens, Noël est d'abord une fête religieuse. Néanmoins, ils se réjouissent qu'elle soit symbole de paix, de joie et de partage en famille et entre amis. Lors de la messe de Sainte Cécile les participants ont pu admirer la belle crèche installée dans l'église par les enfants de l'ACE aidés de Jacky et Danielle Moreau.

Par ailleurs, la paroisse va vivre un temps fort en mars avec la visite pastorale de l'évêque du diocèse Renaud de Dinechin. Lors de cette semaine dans la paroisse, il célébrera une messe à l'église d'Origny le jeudi 9 mars à midi puis accueillera toutes les personnes intéressées dans la salle polyvalente d'Origny après la messe lors d'un repas sorti du panier. Enfin, il rencontrera divers groupes et équipes de spiritualité.

TRAVAUX



Rappelons que ce chantier a débuté le 8 août et que, par une météo très clémente, il n'a été perturbé par les intempéries, jusqu'à fin décembre, qu'environ 3 semaines. Mr Harbonnier, employé municipal maintenant titularisé, a assisté la plupart du temps Mr Faes permettant ainsi d'abaisser significativement le coût de l'opération. Le coût de ces travaux s'élève TTC à 86 815 € dont 57 877 € de subventions (DETR et CDDL).



Voilà donc la maison communale à l'abri pour plusieurs décennies.. un demi siècle au moins. Ajoutons enfin que le démoussage des toitures de la salle polyvalente et du centre culturel sera réalisé.

Et si l'on s'approche un peu...



Toiture de la mairie

Il y avait urgence à traiter le problème. Des infiltrations récurrentes endommageaient la charpente, provoquaient des fuites au plafond de la salle des fêtes et de l'eau pénétrait dans les murs sous les chéneaux dont les supports étaient extrêmement dégradés. Il a fallu de ce fait remplacer ou réparer un grand nombre de chevrons. Les chéneaux ont été intégralement refaits nécessitant, avec les pièces de raccordement plus de 90 m² de feuilles de zinc. On peut estimer à 12 km la longueur de lattes nécessaires pour accrocher les ardoises. Enfin ce sont environ 12 tonnes d'ardoises qui couvrent dorénavant la mairie.



Local technique

On sait que face à la mairie, un grand bâtiment abrite matériels et matériaux utiles aux travaux réguliers dans la commune. C'est là aussi, que dans des conditions jusque là précaires, se retrouve le personnel communal. Il était nécessaire de mettre à disposition un local digne et adapté en fournissant des sanitaires aux normes en vigueur. C'est chose faite. Profitant de la basse saison quant aux travaux extérieurs, c'est encore le personnel communal, en particulier Mrs Sanglier et Caru, qui ont œuvré pour aménager une petite pièce bien isolée et des sanitaires attenants. Le personnel dispose ainsi d'un local accueillant fournissant des commodités dignes et depuis longtemps nécessaires. Le coût de ces travaux est très modeste puisqu'il se réduit pratiquement à celui des fournitures, certains matériaux étant déjà à disposition.



Travaux sur le réseau d'eau



La société Veolia a poursuivi les travaux de mise aux normes des conduites d'eau reliant les particuliers au réseau: elles étaient encore en plomb... Cela a été fait rue de la Maladrerie, aux Routières et s'achève rue de Vervins. Profitant de ces travaux, de nouveaux compteurs ont été posés, accessibles directement à l'extérieur des propriétés où il ne sera donc plus nécessaire d'entrer pour les relevés de consommation. Ces travaux sont entièrement à la charge du syndicat des eaux d'Origny en Thiérache.

Informations administratives



En application de la réforme « Plan Préfecture Nouvelle Génération », de juin 2015, la constitution ou le renouvellement d'une carte d'identité est aligné, dès mars 2017, sur celle des passeports. L'utilisateur pourra constituer un pré-dossier en ligne sur le site « service-public.fr ». Il devra ensuite se rendre dans une mairie de son choix parmi les 21 communes du département disposant du matériel informatique nécessaire au recueil des données informatisées, en particulier, la prise des empreintes.

Les mairies équipées du dispositif les plus proches d'Origny sont Hirson et Vervins. La liste complète est consultable sur le site « www.aisne.gouv.fr ». La mairie d'Origny peut vous aider dans ces démarches mais n'est donc plus habilitée au dépôt du dossier. Enfin, l'utilisateur devra retirer sa nouvelle carte dans la mairie où il aura déposé le dossier.

Echos des associations

Harmonie municipale



Ce dernier trimestre a été très chargé pour l'harmonie municipale. Outre les concerts habituels de fin d'année, il y eu un temps fort le 2 octobre avec les classes « bois ». Une trentaine de musiciens de divers ensemble du département se sont retrouvés pour travailler la clarinette, le saxophone et la flûte autour de trois professeurs de

conservatoire. Le matin, travail par pupitre, l'après midi, préparation de l'audition du soir, sur des morceaux communs aux trois familles d'instruments. C'est sous l'égide de la fédération musicale de l'Aisne qu'était organisée cette formation. Lors de cette audition devant les familles et des élus, Mme le Maire remercia vivement les musiciens et invita l'assemblée au verre de l'amitié.

Comme chaque année, l'harmonie municipale a participé aux événements publics dans la commune pour leur donner plus de faste et satisfaire les nombreux mélomanes. Cérémonie du 11 novembre, Noël des aînés, Sainte Cécile et vœux du Maire à la population ... Lors du concert de Noël, centré sur le thème du Canada, on peut insister sur la participation active des enfants de l'école de musique pour interpréter quelques rengaines bien connues.



L'harmonie n'a pas oublié sa sainte patronne: le samedi 17 décembre, la messe de la sainte Cécile, célébrée par l'Abbé Delattre a été joliment animée par les musiciens. Ce fut ensuite l'annuelle remise des diplômes à la salle polyvalente suivie du repas auquel participaient les musiciens, leur famille et les personnes intéressées soit quelques 120 convives. De ce point de vue, la soirée Créole du 24 septembre fut également un beau succès. Félicitations à tous les enfants de l'école de musique. Mention particulière à Anaïs Guiberti et Francine Huart qui reçoivent l'insigne de bronze des récompenses fédérales pour 5 ans de service à l'harmonie.



Félicitations encore à Stéphane Noiroux qui reçoit la médaille d'honneur confédérale pour 40 ans au service de la musique dont 12 ans à l'harmonie municipale d'Origny.



Une fois encore, la municipalité remercie Madame Leclerc, chef de musique, et l'ensemble des musiciens pour leur travail régulier, leur gros investissement et leur fidèle participation aux diverses manifestations de la commune.

La jeunesse du hameau du Chaudron



Automne chargée pour l'association qui a organisé une bourse aux jouets le 8 octobre et un marché de Noël le 4 décembre. Huit exposants dans l'ancienne école proposaient diverses créations personnelles aussi bien décoratives que cadeaux susceptibles de ravir ses proches à l'occasion de Noël. Enfin, rappelés l'accueil des enfants aux vacances de Toussaint pour des activités récréatives



L'ASCA

L'association sportive et culturelle aurinienne a elle aussi organisé son marché de Noël les 21 et 22 novembre à la salle polyvalente où 25 exposants ont attiré de nombreux visiteurs et acheteurs. Une restauration rapide et une buvette leur étaient proposées.

Le petit Théâtre



Nouvelle saison et nouveau succès pour la petite troupe aurinienne. Si l'accueil des réfugiés est un sujet permanent et préoccupant de l'actualité nationale, Annie Daprey a abordé ce problème à l'échelle d'un couple qui se dispute sur l'accueil de quelques naufragés de la neige... Il s'agit bien sûr de rire devant les péripéties de ce couple aux prises avec les désordres engendrés par l'incursion de ces voyageurs dans leur train-train quotidien. Nous rions beaucoup mais ce couple est suffisamment proche de nous, qu'il nous renvoie à une réflexion plus sérieuse sur ce sujet. Il y a encore une représentation au Familistère de Guise le 12 mars; pas de neige en vue, alors profitez en !



Club des aînés



Les occasions ne manquent pas de se distraire autour du dynamique club des aînés aurinien. Toute l'année sont organisés des après midis récréatives, quelques sorties et des repas animés et très conviviaux. Ce fut le cas, le jeudi 8 décembre où Bernadette Duchêne et son équipe ont invité à un repas de Noël les membres du club et leurs amis. Comme d'habitude repas savoureux et ambiance garantie.

Rappel aux associations auriniennes: pour qu'il soit fait écho de vos manifestations dans le bulletin municipal, fournissez au moins les dates avant ... et mieux encore, un petit bilan après, déposés en mairie ou adressés par messagerie électronique à « accueil.origny@orange.fr ».

Festival de rock



Le groupe local, « The Black Stain » a organisé le samedi 12 novembre son deuxième festival rock en la salle polyvalente.

Ce sont plus de 150 amateurs, venus parfois de loin, qui ont applaudi avec enthousiasme les 3 formations invitées: en premier le groupe soissonnais « Impact 415 » spécialiste de rock français. Ce fut ensuite, le groupe laonnais, « Thorgen » spécialisé en heavy rock et mélodie celtique. Ce groupe s'apprête à sortir un 4^{ème} album ce printemps 2017. Pour terminer, la tête d'affiche et néanmoins hirsonnais, « Sk Lorigynal » a ravi les fans de Reggae se produisant pour la première fois sur ses terres tandis qu'il avait déjà partagé la scène avec certains des plus grands groupes de Reggae français. Ce fut donc un grand succès pour les organisateurs, « The Black Stain » qui s'apprêtent à sortir leur deuxième album et qui se félicitent de l'intérêt grandissant de ce festival.

Maison de retraite St Vincent de Paul

Cérémonie des vœux



Le vendredi 20 janvier, Monsieur Coustenoble, directeur de la maison, entouré de diverses personnalités et élus, devant de nombreux résidents a ouvert cette cérémonie. Après quelques précisions législatives et financières, il s'est attardé sur les nombreuses améliorations apportées en 2016 et a surtout insisté sur l'importance des animations qui contribuent au bien vivre des résidents. Ce sont ensuite exprimés les élus présents au premier rang desquels Madame Pinckers, maire de la commune. En se félicitant de l'évolution et de la modernisation de l'EHPAD, apportant une belle qualité de vie aux résidents, elle insista surtout sur le dévouement et l'attention du personnel qui procurent aux aînés un confort affectif et leur conservent une réelle dignité humaine.

Sœur Marie Pascale, la nouvelle sœur Servante de l'établissement s'est plu à rappeler qu'il y a 400 ans, Saint Vincent de Paul s'était totalement engagé au service des pauvres et des sans abri. Elle a également annoncé qu'une manifestation était prévue en cours d'année pour honorer la 400^{ème} anniversaire de sa naissance.

Comme l'ont souligné plusieurs intervenants, la vie dans l'établissement est rythmée par de nombreuses animations. Citons quelques uns des temps forts de cette fin d'année:



il y a eu la semaine bleue début octobre: partage de saveurs et d'odeurs autour de recettes originales, visite des enfants du personnel et ceux de l'ACE (action catholique des enfants) qui ont dansé et chanté. Enfin, séquence émotion pour beaucoup des résidents qui retrouvaient la compagnie, voire le contact, d'animaux domestiques dans une ferme improvisée.

Les anniversaires des résidents sont fêtés chaque mois. Une pensée spéciale pour Sœur Anne Marie Seigneur qui a été honorée pour un siècle de vie. Il y a eu aussi un après midi musical à l'occasion des fêtes organisé par l'animatrice, Mme Besain. L'association « Action loisirs » a proposé aux résidents des chansons d'hier et d'aujourd'hui chaleureusement interprétées par la chanteuse Sophie régulièrement accompagnée par les aînés qui participaient avec grand plaisir.

Maisons et vitrines illuminées

1^{er} Pascal Robert et Cathy Landroit



2^{ème} Cathy Josquin et Bruno Sanglier



3^{ème} Mr et Mme Jean Claude Hansenius

